



W

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 5 JANVIER 2023

*_*_*

I- Le Conseil a approuvé les projets de textes suivants :

Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.22.867** approuvant le règlement général de construction fixant les normes de construction dimensionnelles et fonctionnelles des établissements d'hébergement touristique et instituant le Comité national des normes de construction des établissements d'hébergement touristique.
2. **Projet de décret n° 2.22.191** relatif aux services de la navigation aérienne. (Nouvelle version)
3. **Projet de décret n° 2.22.874** fixant les attributions et l'organisation du département de la jeunesse.

Accord International :

- **Accord** entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le Centre international pour le développement des politiques migratoires relatif à l'établissement d'une représentation du Centre international pour le développement des politiques migratoires au Royaume du Maroc, fait à Rabat le 10 novembre 2022.
- **Projet de loi n° 59.22** portant approbation de cet Accord.

**Présentés au Conseil préalablement à leur soumission
au prochain Conseil des Ministres.**

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Directeur de l'évaluation, de l'organisation de la vie scolaire et des formations communes inter-académies au Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports – Département de l'Education Nationale ;
- Le Directeur Général de la Fondation des œuvres sociales et culturelles des fonctionnaires du département des Eaux et Forêts ;
- Le Directeur de l'Office régional de mise en valeur agricole à Quarzazate ;
- Le Directeur l'Institut Supérieur des Etudes Maritimes ;
- Le Directeur l'Académie internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile ;
- Le Président du Directoire de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades (SONARGES).